



**HAL**  
open science

Département de la recherche et de l'enseignement  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Département de la recherche et de l'enseignement. 2015, Musée du quai Branly. hceres-02034290

**HAL Id: hceres-02034290**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034290v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Département de la Recherche et de l'Enseignement  
du Musée du Quai Branly

DRE

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Musée du Quai Branly

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel COSNARD, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Jean-Luc BONNIOL, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Département de la Recherche et de l'Enseignement Musée du Quai Branly
Acronyme de l'unité :	DRE
Label demandé :	
N° actuel :	
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Frédéric KECK
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Frédéric KECK

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Luc BONNIOL, Aix-Marseille Université
Experts :	M <sup>me</sup> Ellen HERTZ, Université de Neuchâtel, Suisse M. Dominique POULOT, Université de Paris 1
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M <sup>me</sup> Chantal BORDES
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Stéphane MARTIN, Musée du Quai Branly

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le département de la recherche et de l'enseignement est localisé dans l'enceinte du Musée du Quai Branly, lui-même placé sous la double tutelle du Ministère de la Culture et du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Dirigé successivement par M. Maurice GODELIER (1998-2001), M. Emmanuel DESVEAUX (2001-2008), M<sup>me</sup> Anne-Christine TAYLOR (2008-2014) et enfin par M. Frédéric KECK (depuis 2014), il vise à replacer les collections du musée au sein de la recherche académique et à établir des relations entre conservateurs et chercheurs autour des arts extra-européens. Son champ disciplinaire se situe au carrefour de l'anthropologie, de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

### Équipe de direction

M. Frédéric KECK, directeur

M. Julien CLEMENT, directeur adjoint

### Nomenclature HCERES

SHS 2-3, SHS 6

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés		
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	4	4
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	4
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : doctorants et post-doctorants	8	8
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	3	
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	5	
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le Musée du Quai Branly (MQB) a souhaité dès sa conception intégrer pleinement la recherche et l'enseignement supérieur à la vie de l'institution. Renonçant au modèle du laboratoire intégré dans l'établissement, il a préféré la mise sur pied d'un département dédié à la recherche et à l'enseignement (DRE), qui apparaît comme une unité atypique dans le paysage de la recherche française. Ce département est censé assurer l'interface entre le musée, les institutions de recherche et d'enseignement, la communauté des chercheurs et des universitaires français et étrangers, ainsi que les sociétés savantes partenaires. Il est constitué de quatre membres permanents (recrutés directement par l'institution au niveau « chercheur »), et de quatre cadres administratifs.

Sa vocation principale relève de l'animation scientifique. D'abord par l'accueil régulier de doctorants et de post-doctorants (60 % du temps des membres permanents est consacré à cette tâche ; les recherches des boursiers alimentent par ailleurs l'activité de recherche du DRE). Ensuite par l'organisation de nombreux colloques, souvent en relation avec les thématiques du musée et associant des unités de recherche partenaires (comptant pour 25 % du temps de travail des membres permanents, et pour 100 % du temps de travail du personnel administratif). Enfin par la tenue d'un séminaire interne régulier. La revue *Gradhiva*, rattachée au musée en 2006, constitue l'un des fleurons d'une activité de publication soutenue (comprenant également l'édition d'actes de colloques). Le DRE est également inséré dans l'environnement national et international de la recherche par sa participation à trois LabEx (Laboratoires d'excellence) (« Création Art Patrimoine », « Passés dans le présent » et « Patrima ») et à un GDRI (Groupement de recherche international) (« Anthropologie et histoire des arts », qui a pris fin en 2014).

On voit bien le potentiel appréciable dont dispose le DRE du Musée du Quai Branly pour mener à bien une telle entreprise d'animation scientifique, contribuant par là aux avancées du savoir relevant de l'anthropologie des arts, appliquée aux artefacts extra-européens. On mesure par contre mal quelle peut être la part de sa production propre dans le champ concerné, du fait de son organisation même au sein du musée, qui ne lui permet pas de répondre à une telle finalité.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Par son intégration au sein du Musée du Quai Branly, le DRE constitue par définition un lieu privilégié pour une réflexion sur les artefacts extra-européens, tels qu'ils ont été (et sont) saisis par le regard occidental, autour de la matérialité des collections (envisagée du côté de la fabrication des artefacts, mais aussi de leurs déplacements et de leur conservation en de nouveaux lieux) et des itinéraires qui ont amené ces objets à une patrimonialisation. Il peut s'appuyer sur la dynamique propre au musée, sur l'attractivité de ses espaces et son succès public, sans oublier son importante capacité financière. L'image valorisante du MQB lui permet de drainer vers lui de larges réseaux de chercheurs, qui peuvent placer leurs activités sous son patronage, ainsi que des enseignements dispensés par d'autres établissements.

Le musée est en capacité de mettre au service de la recherche et de l'enseignement un ensemble diversifié de ressources. Le département dispose annuellement de 8 postes destinés à accueillir les chercheurs pour des périodes

variables (en 2014, 3 bourses doctorales et 5 bourses post-doctorales). Il attribue chaque année un prix de thèse pour contribuer à la publication d'un travail remarquable. Les chercheurs et les enseignants associés au musée - de même que les sociétés savantes - disposent d'un contingent de bureaux équipés en postes de travail, de trois salles de cours, de cinq salles d'étude des objets situées à proximité des réserves, enfin, en fonction de leur disponibilité, d'un théâtre de 399 places et d'une salle de cinéma de 100 places. Ils bénéficient également du portail documentaire Intranet disponible à la médiathèque.

Le DRE dispose donc d'un potentiel conséquent pour mener à bien des missions d'aide à la recherche, grâce aux bourses qu'il dispense, aux équipements dont il dispose et aux réseaux de chercheurs qu'il contribue à structurer.

### Points faibles et risques liés au contexte

La production de recherche propre au département apparaît relativement restreinte (ses membres ne consacrant que 15 % de leur temps à la recherche académique). De plus, dans la thématique générale au sein de laquelle celle-ci est censée s'inscrire (la production et monstration des artefacts extra-européens, leur mise en patrimoine, leur circulation et leur entrée dans « les mondes de l'art », leur mise en scène dans les espaces muséaux, etc.), on ne perçoit que difficilement des axes de recherche qui lui seraient spécifiques. Plusieurs éléments sont à signaler :

- La recherche des membres permanents du département, engagés dans d'autres activités institutionnelles très « chronophages », reste à valoriser. On note, par exemple, leur difficulté, du fait de leur statut qui n'est pas un statut de chercheur (à l'exception du directeur, détaché du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)) de mener une recherche propre ; en effet, ils ne peuvent le faire que sur un temps très restreint. Par ailleurs, leurs objets de recherche (du moins pour ceux dont ils peuvent continuer l'exploration), n'apparaissent pas liés à la thématique générale de recherche du DRE telle qu'elle est officiellement affichée (cf supra) , comme en témoignent les publications qu'ils signalent, pour intéressantes qu'elle soient ;

- Le département de la recherche et de l'enseignement ne regroupe au demeurant pas toute la recherche menée au sein du MQB, car il n'englobe pas celles menées par les conservateurs, ni celles liées aux expositions, à l'enrichissement des collections, au pôle conservation-restauration, recherches qui relèvent des activités du département du patrimoine et des collections, dont le cloisonnement avec le DRE génère frustration et gaspillage d'énergie et de talents ;

- Le département manque à l'évidence d'une visibilité dans la communication du MQB, à la fois en direction des réseaux sociaux et en termes de communication scientifique. Il manque aussi d'une forme de publication qui lui soit propre, à la fois en interne et en externe pour faire reconnaître ses travaux ;

- Le GDRI « Anthropologie et histoire des arts » a pris fin au 31 décembre 2014. Il permettait au DRE du MQB de tenir une place de leader en termes d'accueil et d'animation scientifique pour des chercheurs nationaux et internationaux dans le champ ainsi défini. Le projet ne mentionne pas précisément ce qui pourrait le remplacer ;

- Enfin, la réouverture du Musée de l'Homme, avec ses nombreux chercheurs patentés, va poser le problème de l'articulation entre les deux structures dans la définition de leurs recherches respectives.

### Recommandations

Si le Musée du Quai Branly dispose en son sein d'un département dédié à la recherche et à l'enseignement, il lui reste à préciser quelle peut être sa vocation fondamentale en matière de recherche et la finalité qu'il peut donner à un tel département.

Une comparaison avec les grandes institutions muséales, au niveau international, permet d'apprécier les diverses alternatives qui s'offrent à lui. La situation de ce département au sein d'un musée, pour originale qu'elle puisse paraître dans le paysage des musées nationaux français, est relativement banale dans le monde des grands musées d'art nord-américains ou européens disposant d'une structure de recherche (Getty, CASVA, Tate, etc.). Ces cellules servent d'appui aux recherches en cours des boursiers et des professeurs invités, aux publications, à l'organisation de journées, colloques, etc. La logique du musée s'y impose fortement pour cultiver l'image de l'institution, son autonomie, et sa responsabilité exclusive, en fonction de son attractivité, de sa spécificité, de ses orientations. Au contraire de l'ouverture indifférenciée à toutes les propositions individuelles qui prévaut au DRE, s'impose une définition plus ou moins stricte des thèmes de recherche accueillis (spécifiquement pour les post-docs, mais aussi pour les doctorants). A l'instar de ces structures, le DRE pourrait se doter d'un projet pluriannuel, différent

du thème pour les boursiers, visant par exemple à la mise à la disposition de la communauté scientifique d'une partie des fonds du musée, à l'édition scientifique de matériaux, à la production d'outils de recherche, etc.

Une autre alternative serait, à l'encontre de ce modèle, et si le MQB veut assumer le programme qu'il affiche sur son site et dans la brochure qu'il a consacrée à la recherche, de libérer les chercheurs des contraintes administratives qui les lient, afin de pouvoir s'appuyer sur un staff permanent faisant de la recherche fondamentale et appliquée, en lien avec les activités du musée. Il s'agirait également de mieux relier les différents lieux de la recherche qui existent en son sein en dehors du DRE (conservateurs-chercheurs travaillant sur des questions de catalogage, de restauration, de restitution liées aux collections, voire même d'archéologie, ainsi que les professionnels travaillant à la médiathèque),

Une recommandation médiane serait d'identifier chaque année ou tous les deux ans un thème précis pour le recrutement des boursiers, thème toujours pluridisciplinaire selon la tradition établie depuis l'ouverture. Le séminaire annuel serait consacré à ce thème, couronné par une journée d'études. Un des critères du choix des boursiers serait la nécessité pour le chercheur d'avoir recours aux collections du musée, de la médiathèque, etc. Simultanément, on aurait une offre de bourses élargie hiérarchiquement, c'est-à-dire comprenant des bourses de seniors, accueillis parfois pour 2 ans, ou pour un an renouvelable, dont la mission serait d'encadrer les boursiers docs et post-docs, en lien étroit avec le projet personnel de recherche qu'ils auraient eux-mêmes à présenter. D'autre part, le département pourrait définir un programme pluriannuel qui reposerait sur un chercheur chef de projet, mis à disposition par un EPST (Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique). Ce programme tiendrait par exemple à la mise à la disposition de la communauté scientifique d'une partie des fonds du musée, à l'édition scientifique de matériaux, à la production d'outils de recherche, etc. Ce programme permettrait de candidater à l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) ou aux projets européens, et pourrait servir de tête de réseau, de plateforme de lancement, etc., en jouissant de la notoriété et des ressources de l'établissement.

Le comité d'experts suggère à l'unité de se doter d'outils de communication adaptés, comme, en interne, une plaquette avec tirage numérique à la demande pour présenter les boursiers, les thèmes de l'année et, en externe, des working papers et un bulletin rendant compte des travaux des jeunes chercheurs. A cela pourrait s'ajouter la création d'une sociabilité plus ou moins formalisée d'anciens boursiers, qui pourrait d'ailleurs associer/intéresser les responsables communication ou/et mécénat du musée (association d'alumni, voire de parrains passés et futurs des boursiers afin d'entretenir des liens réguliers après leur séjour). Lors d'un congrès ou de colloques considérés comme centraux pour les disciplines (Journées de l'Histoire de Blois, Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau, Festival de Saint-Dié, etc.), une réunion / manifestation des anciens du MQB pourrait être organisée.

Afin de pallier la disparition du GDRI « anthropologie et histoire des arts », une solution serait de proposer de proposer la création d'une structure fédérative de recherche, qui permettrait de donner au DRE une assise stable, et de formaliser par une série de conventions, ses partenariats académiques.